



OUVRIR UN CABINET D'ÉCRIVAIN PUBLIC

Toutes les questions à se poser et les éléments à prendre en compte avant de se lancer dans cette belle aventure.

Présentation de la formation

But de la formation

Le but de cette formation est de donner les clefs nécessaires à toute personne souhaitant démarrer une activité d'écrivain public pour en prendre la mesure, évaluer sa démarche et se préparer à faire ses premiers pas.

Elle se déroule lors de rendez-vous en visioconférence au cours desquels le formateur développe son propos. Il transmet au stagiaire les documents de cours nécessaires en fin de parcours ou à la demande.

Séquençage de la formation

Cinq séances sont programmées, d'une heure chacune.

- séance 1 : écrivain public, un métier d'hier et d'aujourd'hui
Un peu d'histoire ; l'écrivain public aujourd'hui ; les qualités requises ; quelles prestations proposer ; réaliser un galop d'essai.
- séance 2 : se préparer à démarrer son activité
Évaluer le marché ; concevoir son activité ; définir un plan d'action ; les outils de l'écrivain public ; combler ses lacunes.
- séance 3 : créer son cabinet
Officialiser son activité ; définir sa grille tarifaire ; créer son argumentaire commercial.
- séance 4 : les vecteurs de notoriété
Généralités ; les éléments de langage ; les éléments visuels ; les supports imprimés ; le réseau personnel ; les réseaux sociaux ; la vidéo ; un site internet.
- séance 5 : informations, assistance et conseils : quelles sources solliciter ?
Les associations professionnelles, le syndicat national des prestataires et conseils en écriture, les sites institutionnels et les autres ressources de l'internet.
Évaluation de la formation, conclusion.



Conception et réalisation :
Votre Plume 83
Pascal Delugeau, Écrivain Conseil®
230, chemin du Seyran
83300 DRAGUIGNAN
07 83 31 07 97
contact@votreplume83.com

